

Réunion du Comité du Quartier Malbosc

Maison Pour Tous Rosa Lee Parks

Compte rendu de la Séance 4
Du mercredi 05 Janvier 2011 à 18h30

Atelier n°3 :

Plantations / Niches écologiques / Vergers potagers

PARTICIPANTS

- Miguel Georgieff du collectif COLOCO (animateur)
- Guillaume MORLANS du collectif COLOCO
- Eric Caucanas résident du quartier Malbosc
- JL Martone résident du quartier Malbosc
- Sylvie Forgeron résidente du quartier Malbosc
- Bernard Marin résident du quartier Malbosc
- Serge Nardy résident du quartier Malbosc
- Kris French de l'association « C'MAI »
- Thibaut Jarrosson de l'association « C'MAI »
- Jean-Pierre Fredouille de l'association « CEVEN »

OBJET

Cet atelier a pour objectif de définir, en concertation avec les habitants et les associations locales, le devenir du parc de Malbosc. Le comité se réunira tous les mercredis à 18h30 jusqu'à mi-janvier (6 réunions). Le collectif Coloco assurera l'animation des réunions dans le but d'ordonner les réflexions et d'établir un cahier des charges à fournir à la Ville de Montpellier.

Nous mènerons cette réflexion en nous basant sur les expériences déjà menées en France et ailleurs.

Grâce à notre motivation et à la diversité des associations impliquées, nous proposons de définir les marges de manœuvre du projet : Quels espaces aménager, préserver ? Quelle identité donner au parc ? Quels types d'aménagements et d'usages proposer ? Comment gérer ces différents espaces ?

PROPOSITIONS

1 ///// Le parc Malbosc doit rester un espace naturel /////

- Le parc de Malbosc est un parc naturel d'une grande valeur écologique et paysagère. Il ne doit pas être transformé en parc urbain suraménagé. M. Marin fait remarquer que plusieurs squares existent déjà à proximité du parc et qu'ils pourraient accueillir certains usages (jeux d'enfants, espaces chiens ...).

- Pour les mêmes raisons, il est primordial qu'aucune nouvelle zone stationnement ne soit prévue dans son périmètre. Le stationnement associé au parc devra être prévu en périphérie et pourra être mutualisé avec d'autres programmes (logement, école, commerce ...). Nous proposons de profiter de la construction de l'école face à l'actuel boulodrome pour aménager des parkings mutualisés.

- Les budgets liés aux stationnements et aux voiries ne doivent pas être inclus dans celui du parc.

2 ///// Retrouver un corridor écologique dans le parc /////

- Les friches, les garrigues, les boisements méditerranéens, les anciens vergers constituent autant de refuges de la biodiversité, qu'il est essentiel de préserver et de connecter entre elles. Aujourd'hui ces espaces sont plus ou moins morcelés et ont perdu leur unité. Nous souhaitons recréer un véritable corridor écologique en retrouvant des continuités biologiques du Sud au Nord du parc.

D'après les observations faites sur la reprise des végétaux plantés dans la tranche 1 et 2 du précédent projet, il apparaît primordial, pour recréer des continuités naturelles, de faire appel à des techniques de plantation adaptées aux contraintes pédoclimatiques du site. Il est envisageable d'utiliser des méthodes de régénération naturelles avec ou sans plantation complémentaire.

3 ///// Accès et circulations /////

Entrées du parc

D'après les conclusions de l'atelier 1 présentées par Jean-Pierre Fredouille, il est prévu 5 entrées principales dans le parc. Deux entrées au nord du parc en direction de l'arrêt de tram « Haut de Massane » et de Gimel. Les accès Est et Ouest au niveau de la route qui traverse le parc. Enfin une entrée à proximité de la future école en direction de Lussac.

Circulations dans le parc

Le parc doit permettre de connecter les différents quartiers (Cevennes, Mosson, Malbosc ...) via des cheminements réservés aux modes de déplacement doux et accessible aux PMR. Deux cheminements principaux traversent le parc du Sud au Nord. Le cheminement existant permet déjà la traversée d'Est en Ouest. Les cheminements pourront être peu larges (1,5 m) et perméables.

4 ///// Des aménagements intégrés et raisonnés /////

- La zone de l'actuel boulodrome est destinée à accueillir divers aménagement, notamment sportifs. Cette zone devra être en partie reboisée pour limiter l'ensoleillement estival.
- Une bande de 5 à 10 m de large sera plantée au Nord Est, entre le parc et les nouveaux lotissements. Cette bande pourra présenter un paysage de garrigue relativement bas. Cet espace sera protégé par des ganivelles durant la phase d'installation de la végétation.
- Dans les zones les plus ensoleillées, les cheminements pourront être accompagnés d'arbres d'alignement ou de pergolas.
- Les zones les plus ombragées des vergers pourront être équipées de tables et de bancs.
- L'éclairage du parc devra être maîtrisé et limité aux principales circulations. Un balisage ou éclairage rasant permet de limiter les nuisances aux riverains et à la faune.
- Le mur de soutènement pourrait être avantageusement remplacé par un amphithéâtre, ce qui permettrait de concilier la fonction technique du mur en permettant un usage supplémentaire. Il est inutile de reconstruire ce mur à l'identique.

Rédaction: Guillaume Morlans et Miguel Georgieff (COLOCO)

CALENDRIER

Mercredi 24 novembre 2010

Thème : Grandes orientations

1. Identité du parc de Malbosc
2. Attentes des riverains et des associations
3. Expérience de l'association C'MAI

Samedi 27 novembre 2010

Visite officielle à partir de 10h

Mercredi 01 décembre 2010

Thème : Continuités écologiques et viaires

1. Définir les espaces à aménager et les espaces à préserver
2. Circulations douces dans et au delà du parc

Lundi 06 décembre 2010

Visite du site à partir de 10h

1. Diagnostic du parc
2. Evaluation de la valeur écologique des espaces
3. Gestion actuelle du parc (visite avec Sébastien Bancarel de la DIPAN)

Mercredi 08 Décembre 2010

Thème : Ecologie et usages

1. Présentation des conclusions de la visite du 06 décembre
2. Présentation de quelques projets de référence
3. Réflexion sur les usages compatibles avec la préservation des habitats

Mercredi 05 Janvier 2011

Thème : Aménagement du parc

1. Présentation des conclusions de l'Atelier 1 par JP Fredouille
2. Représentation en plan des différents ensembles paysagers et écologiques du parc

Samedi 08 Janvier 2011

Thème : Séance plénière

1. Mise en commun entre les différents ateliers

Mercredi 12 Janvier 2011

Thème : Mise en commun des 3 ateliers

1. Réalisation d'un plan commun des accès/circulations/aménagements/usages

Mercredi 19 Janvier 2011

Thème : Gestion écologique et participatives du parc

1. Présentation de différentes méthodes de régénération naturels et gestion écologique
2. Présentation de références d'aménagements écologiques et de mobiliers